

Compte rendu pour 1953

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

I. Observations et réponses concernant la gestion de 1952

Première observation : Le Conseil d'Etat est invité à étudier l'opportunité de remettre aux élèves quittant l'école primaire et primaire supérieure leur manuel de grammaire et, dans la mesure du possible, tous leurs manuels scolaires.

Réponse :

Depuis de nombreuses années, les élèves sortant emportent leur manuel d'instruction civique et, pour ceux qui le désirent, le *Chante Jeunesse*.

D'autre part, les jeunes filles qui quittent la classe ménagère gardent le livre d'économie domestique.

Il serait en effet judicieux de permettre aux grands élèves de conserver leur manuel de grammaire lors de leur libération de l'école primaire et primaire supérieure, ce qui entraînerait pour l'Etat une dépense annuelle de 4000 francs environ.

En revanche, l'abandon aux élèves sortants de tous leurs manuels scolaires se justifierait beaucoup moins ; on peut en effet se demander dans quelle mesure ce matériel serait utilisé ; et, de plus, ce mode de faire causerait une dépense nouvelle de l'ordre de 60.000 francs par année.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil d'Etat étudiera la possibilité de vendre aux élèves les manuels usagés à prix réduit.

Deuxième observation : Le Conseil d'Etat est invité à étudier les mesures propres à remédier au manque d'institutrices qui se manifeste tout spécialement dans les régions rurales du canton.

Réponse :

Ce problème, qui n'est pas particulier à notre canton, préoccupe le Conseil d'Etat. Les causes de la pénurie d'institutrices sont : 1. L'ouverture de nouvelles classes dans les régions urbaines, nécessitées par l'accroissement de la population et l'augmentation de la natalité pendant les années de guerre. 2. Les nombreuses démissions d'institutrices pour cause de mariage, après quelques années d'enseignement seulement. Les mesures prises — admission de volées doubles depuis quelques années — se révèlent insuffisantes. Pourtant, le nombre des jeunes filles, élèves de l'Ecole normale, qui était de 142 en 1943, a passé à 250 en 1952. Les effectifs des classes sont actuellement surchargés et tous les locaux de l'école sont occupés. Deux classes ordinaires de la ville de Lausanne servent de classes d'application auxiliaires. Le Département de l'instruction publique et des cultes s'efforcera de créer, pour le printemps 1954, une classe où seront admises, pour une formation accélérée, des titulaires de baccalauréat, du diplôme de culture générale et de la maturité commerciale, titres attestant une solide culture générale. Ces élèves recevront pendant une année un enseignement de formation professionnelle. Une telle solution pose de gros problèmes pour les locaux et le corps enseignant, actuellement utilisés au maximum. Le Département de l'instruction publique s'emploie à les résoudre.

Les fluctuations de la loi de l'offre et de la demande dans ce domaine sont difficilement prévisibles. Il suffit de rappeler à ce sujet que, dans l'immédiat après-guerre, un certain nombre de brevetées de l'Ecole normale ne trouvaient pas de poste. Si la situation actuelle devait durer, il faudrait envisager la construction d'une annexe à l'Ecole normale et la nomination de nouveaux maîtres.

II. Législation

Service de l'enseignement supérieur et des cultes : Loi du 18 mai 1953 modifiant et complétant la loi ecclésiastique du 18 novembre 1908.

III. Justification des excédents des dépenses et des recettes - Année 1953

301 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE

243 Remboursement de prestations sociales.

Recettes :	Comptes	Fr.	463,85
	Budget	»	<u>3.000,—</u>
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>3.463,85</u>

Augmentation de recettes imprévisibles.
Remboursement de la part de l'Etat de diverses contributions
à la caisse des pensions de l'Etat.

422 Traitements au personnel occasionnel.

Dépenses :	Comptes	Fr.	14.696,—
	Budget	Fr. 8.000,—	
	Allocations	» 6.000,—	<u>14.000,—</u>
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>696,—</u>

Crédit insuffisant par suite d'engagement d'aides supplémentaires pour travaux de fin d'année et pour le calcul des traitements des membres du personnel enseignant primaire. — Augmentation compensée par une diminution sur les postes 421 - 428.

524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat.

Dépenses :	Comptes	Fr.	4.113,95
	Budget	»	<u>3.500,—</u>
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>613,95</u>

Crédit insuffisant.
Dépassement autorisé par décision du Conseil d'Etat.

425 **Traitements des membres du corps enseignant.**

Dépenses : Comptes	Fr.	357.616,55
Budget	Fr.	345.000,—
Allocat. suppl.	»	4.000,—
		<u>349.000,—</u>
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>8.616,55</u>

Augmentation des heures d'enseignement (classe accélérée).
Crédit insuffisant, malgré allocation supplémentaire de
4000 francs.

433 **Contributions de l'Etat aux caisses de pensions.**

Dépenses : Comptes	Fr.	31.108,80
Budget	»	28.000,—
		<u>28.000,—</u>
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>3.108,80</u>

Rachats concernant l'application de la nouvelle loi sur la
caisse de pensions.

437 **Contribution de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	9.106,40
Budget	»	9.100,—
		<u>9.100,—</u>
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>6,40</u>

Augmentation provenant du dépassement sous 425.

RÉCAPITULATION

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
303.1 Recettes et dépenses générales . .	776,50	109,20
303.2 Gymnases classique et scientifique .	3.919,—	104,81
303.3 Collège classique cantonal	1.200,—	5.699,65
303.4 Collège scientifique cantonal	—,—	1.501,50
303.5 Ecole supérieure de commerce . . .	22.177,90	1.672,20
303.6 Collèges communaux et écoles supé- rieures	26,05	11.912,45
303.7 Ecoles normales	<u>52,50</u>	<u>11.731,75</u>
Total des dépassements	28.151,95	32.731,56

Dépenses : dépassements	Fr. 32.731,56
Recettes : dépassements	<u>» 28.151,95</u>
Excédent des dépenses	<u>Fr. 4.579,61</u>

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET CULTES

304.1 — Université

177 Ecolages, finances de cours et d'examens.

Recettes : Comptes	Fr. 621.727,90
Budget	<u>» 580.000,—</u>
Excédent	<u>Fr. 41.727,90</u>

La recette est difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'étudiants.

242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes : Comptes	Fr. 29.291,70
Budget	<u>» 24.980,—</u>
Excédent	<u>Fr. 4.311,70</u>

Remboursement imprévisible.

243 Remboursement de prestations sociales.

Recettes : Comptes	Fr. 2.006,05
Budget	<u>» —,—</u>
Excédent	<u>Fr. 2.006,05</u>

Cotisations des assurés pour l'année.

252 Remboursement de taxes téléphoniques.

Recettes : Comptes	Fr. 993,75
Budget	<u>» 800,—</u>
Excédent	<u>Fr. 193,75</u>

281 Subventions fédérales.

Recettes : Comptes	Fr.	19.203,—
Budget	»	<u>17.860,—</u>
Excédent	Fr.	<u>1.343,—</u>

428 Allocations complémentaires.

Dépenses : Comptes	Fr.	734.033,20
Budget	»	<u>731.800,—</u>
Excédent	Fr.	<u>2.233,20</u>

Crédit insuffisant.

304.2 — Bibliothèque et archives cantonales

614 Entretien des bureaux et autres locaux.

Dépenses : Comptes	Fr.	1.510,20
Budget	»	<u>1.500,—</u>
Excédent	Fr.	<u>10,20</u>

Crédit insuffisant.

304.3 — Musées cantonaux, Monuments historiques,
Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes : Comptes	Fr.	583,45
Budget	»	<u>250,—</u>
Excédent	Fr.	<u>333,54</u>

Recette supplémentaire imprévisible.

431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions.

Dépenses : Comptes	Fr.	15.816,—
Budget	»	<u>15.800,—</u>
Excédent	Fr.	<u>16,—</u>

Crédit insuffisant.

435 **Autres prestations sociales.**

Dépenses : Comptes	Fr.	1.900,—
Budget	»	<u>—,—</u>
Excédent	Fr.	<u>1.900,—</u>

Indemnité de décès à M^{me} Poncet suivant décision du Conseil d'Etat du 23 octobre 1953.

512 **Frais d'insertions.**

Dépenses : Comptes	Fr.	1.027,65
Budget	»	<u>1.000,—</u>
Excédent	Fr.	<u>27,65</u>

Prévisions trop faibles.

812 **Subventions cantonales.**

Dépenses : Comptes	Fr.	26.980,—
Budget	»	<u>26.000,—</u>
Excédent	Fr.	<u>980,—</u>

Crédit insuffisant

304.4 — Cultes.

121 **Loyers.**

Recettes : Comptes	Fr.	3.679,50
Budget	»	<u>—,—</u>
Excédent	Fr.	<u>3.679,50</u>

Produit du loyer des cures de Villars-Burquin, du Brassus et de Chexbres.

242 **Remboursement de rétributions du personnel.**

Recettes : Comptes	Fr.	6.685,—
Budget	»	<u>6.500,—</u>
Excédent	Fr.	<u>185,—</u>

Prévisions trop faibles.

433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions.

Dépenses : Comptes	Fr.	205.010,35
Budget	»	<u>205.000,—</u>
Excédent	Fr.	<u>10,35</u>

512 Frais d'insertions.

Dépenses : Comptes	Fr.	207,—
Budget	»	<u>200,—</u>
Excédent	Fr.	<u>7,—</u>

RECAPITULATION

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
304.1 Université	49.582,40	2.233,20
304.2 Bibliothèque et archives cantonales .	—,—	10,20
304.3 Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué	333,45	2.923,65
304.4 Cultes	<u>3.864,50</u>	<u>17,35</u>
Total des dépassements	<u>53.780,15</u>	<u>5.184,40</u>
Dépassement des recettes	Fr. 53.780,15	
Dépassement des dépenses	» <u>5.184,40</u>	
Excédent des recettes	Fr. <u>48.595,75</u>	

IV. Bureaux du Département

Service de l'enseignement primaire : Ce service a enregistré la démission, pour le 1^{er} décembre, de M. Gaston Brunner, sous-secrétaire, qui a quitté l'administration pour utiliser ses connaissances professionnelles dans une nouvelle situation privée.

Le travail considérable de mise au net des nouvelles fiches du personnel enseignant, le calcul des traitements et le nombre impressionnant de renseignements d'ordre comptables à fournir à la Caisse

des pensions pour la mise en application de la loi du 12 décembre 1951 sur la Caisse des pensions de l'Etat de Vaud, ont contraint le service de l'enseignement primaire à faire appel à plusieurs aides temporaires, engagés par contrat de droit privé.

Service de l'enseignement supérieur et des cultes : Dans sa séance du 23 juin 1953, le Conseil d'Etat a pris acte, avec remerciements pour services rendus, de la démission de M. Auguste Guignard, chef de service, pour le 30 septembre 1953. Né en 1889, M. Guignard a fait des études à Lausanne, Zurich et Munich, puis il a enseigné pendant une dizaine d'années dans divers collèges du canton. Entré en 1921 au Département de l'instruction publique et des cultes, il a été nommé en 1929 chef du service de l'enseignement supérieur et des cultes. A ce poste délicat en raison des multiples problèmes constamment posés par l'administration de l'Eglise nationale et de l'Université avec ses écoles et instituts, M. Guignard a fait preuve d'une intelligence, d'une compétence et d'un tact qui lui ont valu l'estime et la reconnaissance de tous.

Pour lui succéder, le Conseil d'Etat a désigné, dans sa séance du 21 août, M. Robert Anken, maître secondaire au collège de Morges. M. Anken est né en 1918. Après des études secondaires à Morges, Lausanne et Zurich, il a obtenu la licence ès sciences de l'Université de Lausanne. Au courant des choses de l'enseignement dans notre canton, comme de celles de l'Eglise nationale vaudoise — M. Anken a, en effet, été membre du Conseil de paroisse de Morges, président du 3^e arrondissement ecclésiastique et délégué du Synode — il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} octobre 1953.

V. Cultes

Le Synode de l'Eglise nationale vaudoise s'est réuni en session ordinaire les 27 et 28 octobre 1953. Il a tenu une séance de relevée le 3 décembre 1953.

Le Conseil d'Etat a approuvé les comptes des recettes et dépenses de la caisse centrale de l'Eglise nationale dont l'actif au 31 décembre 1952 était de 252.779 fr. 62 (au 31 décembre 1951 de 272.755 fr. 80). En déduisant de cette somme un passif de 13.795 fr. 39, on obtient une fortune nette de 238.984 fr. 23. Il a également approuvé le compte de la caisse des études pour le saint ministère. L'avoir de cette caisse au 31 décembre 1952 était de 106.614 fr. 07 (au 31 décembre 1951 de 99.141 fr. 80).

(Pour de plus amples détails, consulter les rapports du Synode).

Divers. — En application de la loi du 18 mai 1953 modifiant la loi ecclésiastique du 18 novembre 1908, le Conseil d'Etat a pris un

arrêté, le 22 septembre 1953, créant un nouveau poste de pasteur dans les paroisses de Saint-Jean, de Saint-François et d'Ouchy, à Lausanne, et dans les paroisses d'Yverdon et de Renens.

Le 2 avril 1953, le Conseil d'Etat a décidé de rattacher la fraction du village de Salavaux, qui se trouve sur le territoire de la commune de Constantine, à la paroisse de Cotterd.

Mutations. — Les pasteurs suivants ont été nommés au cours de l'année 1953 :

Assens	Renaud Gallaz
Bex	Rodolphe Schilt
Baulmes	René Paquier
La Sarraz	Jean Rebeaud
Ballens	Claude Hoyois
Orbe	Georges Probst
Les Croisettes	Eric Garin
Curtilles	Georges Carrel
Renens	Georges Gander
Yverdon	Pierre Coigny
Saint-Jean (Lausanne)	Charles Kursner
Saint-François (Lausanne)	Théophile Ammann
Vaulion	Willy Zoss
Leysin	Maurice Guex

Les pasteurs suivants ont donné leur démission au cours de l'année 1953 :

Ballens	Paul Vuille
Les Croisettes	Henri Monnier
Orbe	Jean Barbier
Leysin	Jean-Pierre Porret
Echallens	Albert Perrenoud

Consécration. — La commission de consécration, après les épreuves réglementaires, a prononcé l'admission dans le corps pastoral vaudois de MM. Samuel Dubuis, Jaques Lardet, Willy Zoss, Jean Robert, Alfred Regamey, Jean Stooss et Daniel Corbaz.

Temples. — Le Conseil d'Etat a accordé des subsides pour la restauration des temples de Crissier, de Cossonay, de Villamont (Lausanne), d'Echallens (temple protestant), de Brenles, de Goumoëns, de Chesalles (subside complémentaire) pour l'installation du chauffage électrique au temple de Chavornay, pour l'installation de vitraux dans les temples de Montricher et de Genolier.

Prix Eugénie Basset. — Le prix de piété filiale institué par M^{lle} Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné en 1953 aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

M^{lle} Alice Woelfli, à Lausanne,
M^{lle} Lucie Cavin, à Yverdon,
M^{lle} Alice Delacour, à Missy.

Culte catholique. — Le Conseil d'Etat a nommé :
Etienne Pittet, curé de la paroisse de Rolle,
René Clemmer, curé de la paroisse de Montreux,
Fernand Cosandey, curé de la paroisse de Renens.

Il a pris acte de la démission de MM. Jules Corminbœuf, curé de Rolle, et de Louis Grillet, curé de Montreux.

VI. Enseignement supérieur

UNIVERSITÉ

Deuils. — Au cours de cette année, l'Université a eu le chagrin de perdre : M. François Guisan, professeur honoraire, ancien professeur de droit civil, M. Paul Valette, professeur honoraire, ancien professeur de langue et littérature latines, M. Henri Matti, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université, M. Paul Chapuis, professeur honoraire, ancien professeur de théologie pratique, M. Placide Nicod, professeur honoraire, ancien professeur de médecine orthopédique et M. Paul Sirven, ancien professeur de littérature française.

Nouveaux professeurs honoraires et ordinaires. — Dans sa séance du 12 décembre 1952, le Conseil d'Etat a nommé professeur honoraire M. Paul Chapuis, décédé au mois de juillet suivant ; dans sa séance du 26 juin 1953, il a nommé à l'ordinariat M. Georges Tiercy, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences.

Statistique du corps professoral. — A la fin de l'année 1952-1953, le corps professoral comptait 38 professeurs honoraires, 104 professeurs en exercice dont 54 ordinaires et 50 extraordinaires, 43 chargés de cours, 32 privat docents et 3 lecteurs.

Administration générale. — Durant l'année 1952-1953, la commission universitaire a tenu 17 séances et le Sénat s'est réuni trois fois

en séances ordinaires. Dans sa séance du 4 décembre 1952, le Sénat a élu M. le professeur William Boven en qualité de recteur pour la période 1954-1956 ; il a désigné MM. les professeurs Georges Bonnard, Philippe Meylan, Rodolphe Rochat, Charles Haenny et Robert Mercier pour faire partie de la commission locale du Fonds national.

MM. les professeurs Charles Rathgeb et Fredi Chiappelli ont été nommés membres du Comité de patronage, en remplacement de M. le professeur Marcel Bridel, qui y siège de droit en qualité de recteur, et de M. le professeur Gilbert Guisan.

L'Université a publié un dixième fascicule des « Publications de l'Université de Lausanne », *Installation de M. le professeur Marcel Bridel en qualité de recteur pour la période 1952-1954*, et le rapport annuel 1951-52.

Le Département a donné son approbation :

le 26 février 1953, au nouveau règlement de l'Ecole des hautes études commerciales ;

le 7 mars 1953, à une modification des taxes d'examens pour étudiants étrangers prescrites par le règlement de la Faculté de médecine ;

le 10 juin 1953, à une modification du règlement de la Faculté des lettres concernant les examens ;

le 10 juin 1953, à la réimpression, avec quelques modifications rédactionnelles, du règlement de l'Ecole de pharmacie ;

le 18 août 1953, au nouveau règlement de la Faculté des sciences.

Sous la présidence de M. le prorecteur Louis Junod, une commission a entrepris d'élaborer un nouveau projet de revision du Règlement général ; d'ores et déjà, une modification du statut réglementaire des associations d'étudiants et de quelques articles disciplinaires a été approuvée par le Sénat dans sa séance du 9 juillet 1953 et proposée au Département. Des pourparlers, longs et délicats, ont été menés par une commission spéciale, en vue de la création, depuis longtemps souhaitée, d'un foyer-restaurant pour les étudiants ; désireux d'y apporter sa participation financière, le Sénat, dans sa séance du 9 juillet 1953, a voté à cette fin un crédit de 100.000 francs sur le Fonds universitaire.

Un autre problème qui a préoccupé les autorités de l'Université est celui que pose l'insuffisance des locaux du secrétariat au Palais de Rumine ; l'augmentation constante du nombre des étudiants — qui a plus que doublé depuis vingt ans — rend toujours plus pressante la nécessité de trouver des bureaux plus vastes et mieux appropriés aux besoins accrus de notre administration.

Une subvention de 5000 francs a été allouée par l'Université à son Ecole polytechnique pour les fêtes du Centenaire.

L'Etat a commencé à rembourser, par annuités, le prêt que l'Université lui avait consenti pour l'achat du « Cèdre ».

L'Université a adhéré à l'Association internationale des universités.

Distinction. — M. Paul-Louis Mercanton, professeur honoraire, a été nommé membre honoraire de la Société vaudoise de géographie ; M. Arnold Reymond, professeur honoraire, a reçu la bourgeoisie d'honneur de la commune de Pully ; M. Denis van Berchem, professeur honoraire, a reçu le prix Gustave Schlumberger 1953 ; M. le professeur Paul Aebischer a été nommé commandeur de l'ordre civil d'Alphonse X le Sage (Espagne) ; M. le professeur Léon Babaïantz, président de la Société suisse de radiologie ; M. le professeur William Boven, président de la Société suisse de psychiatrie ; M. le professeur Georges Bonnard, président de la Société suisse des sciences morales ; M. le professeur Robert Matthey a reçu le doctorat *honoris causa* des universités de Rennes et de Genève ; M. le professeur Jacques Secrétan a été nommé directeur des bureaux internationaux réunis de la propriété industrielle, littéraire et artistique à Berne ; M. le professeur Alfred Stucky a reçu le grade de chevalier de la Légion d'honneur et a été nommé membre honoraire de la Société des ingénieurs et architectes. D'autres de nos collègues ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations suisses ou étrangères, ou honorés d'autres façons encore.

Doctorats honoris causa. — L'Ecole polytechnique a conféré, avec l'approbation de l'Université, 12 doctorats *honoris causa* à l'occasion des cérémonies de son centenaire.

Manifestations universitaires. — La cérémonie d'installation du recteur a eu lieu le 13 novembre 1952 et s'est déroulée conformément au programme habituel, une innovation a cependant été introduite : tous les étudiants ont été invités à un vin d'honneur après la cérémonie du matin. L'Université a organisé des réceptions à l'issue des conférences de M^e Jacques Charpentier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris et de Earl Jowitt, ancien lord-chancelier britannique. Elle a participé par une cérémonie solennelle aux fêtes du 150^e anniversaire de la réunion du premier Grand Conseil vaudois et elle s'est jointe à son Ecole polytechnique pour la célébration de son centenaire.

Etudiants. — L'Université a perdu deux de ses étudiants au cours de cette année : Jean Vallicard, étudiant à l'École polytechnique de l'Université, décédé à Leysin ; Lambros Tsangaris, étudiant en médecine.

Au semestre d'hiver 1952-1953, l'Université a compté, avec l'E. P. U. L., 1762 étudiants réguliers et 91 auditeurs, soit 32 étudiants et 17 auditeurs de plus que l'hiver précédent ; au semestre d'été 1953, 1597 étudiants réguliers et 77 auditeurs, c'est-à-dire un étudiant de moins et 24 auditeurs de plus qu'au semestre d'été précédent.

L'Association générale des étudiants a été présidée par M. Walter Staub.

Un orchestre académique a été créé, placé sous la direction de M. Michel Perret, du Conservatoire ; il a eu l'occasion déjà de faire ses preuves en accompagnant le Chœur universitaire, au mois de juin, pour une audition très réussie d'*Acis et Galatée* de Haendel.

L'Université a offert des bourses à des étudiants étrangers : 2 à des Français, 1 à une Américaine et 2 à des Allemands. Plusieurs de nos étudiants ont bénéficié, à leur tour, de bourses étrangères : 2 offertes par la France, 2 par l'Allemagne et 2 par les Etats-Unis ; en outre la « Gazette de Lausanne » a de nouveau donné des bourses à deux de nos étudiants.

Le Fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué 5 subsides pour un montant total de 5100 francs.

Une seule peine disciplinaire — suspension de quinze jours — a été prononcée par les autorités universitaires.

Dons et legs. — En plus des dons faits directement aux facultés et écoles, et mentionnés sous cette rubrique, l'Université a reçu avec gratitude :

de la S. A. Publicitas à Lausanne : 1000 francs qui ont été versés au Fonds d'entraide de la caisse des assurances ;

d'un anonyme, un don de 5000 francs, dont 1000 francs ont été attribués au Comité de patronage et 4000 francs au Fonds des subsides pour l'impression des thèses ;

de la « Gazette de Lausanne », deux bourses d'études de 2000 francs chacune ;

de la Société académique vaudoise, une somme de 2000 francs pour le Fonds des subsides pour l'impression des thèses ;

des Imprimeries Réunies, de la Banque cantonale vaudoise, du Crédit foncier vaudois, de la Caisse d'Épargne et de Crédit et de l'Union vaudoise du Crédit, des dons en espèces d'un montant total

de 5000 francs, destinés à permettre à un gradué de l'Université de faire un séjour de deux ans à Rome, pour des recherches dans les archives du Vatican.

En outre, quelques appuis financiers importants nous ont été généreusement assurés pour la création, encore à l'étude, du foyer-restaurant pour étudiants.

Leçons et conférences. — Ont présenté leurs leçons inaugurales :

M. le professeur Henri Germond, le 30 octobre 1952, à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie : « Le pasteur dans la cité ».

M. Jerzy Gallera, privat docent, le 10 novembre 1952 : « Les rôles respectifs de l'inducteur et de l'ectoblaste réacteur dans la morphogénèse ».

M. Pierre-Victor Piguët, privat docent, le 20 novembre 1952 : « La prescription magistrale ».

M. Fernand Cardis, chargé de cours, le 27 novembre 1952 : « Vingt-cinq années de phtisiologie ».

M. le professeur Pierre Jaccard, le 16 janvier 1953 : « La crise du travail moderne ».

M. Albert Masnata, chargé de cours, le 19 janvier 1953 : « Le sort des échanges internationaux au XX^e siècle : entre la liberté et la contrainte ».

M. le professeur François Gilliard, le 26 février 1953 : « Le procès pénal dans le Pays de Vaud au milieu du XVII^e siècle ».

M. Jean de Siebenthal, privat docent, le 18 mai 1953 : « Du nombre entier aux structures algébriques ».

M. le professeur Bernhard Aubin, le 11 juin 1953 : « L'égalité juridique de la femme mariée et la réforme du droit matrimonial allemand ».

La séance d'ouverture des cours de la Faculté de droit a été marquée par une conférence de M^o Jacques Charpentier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, sur « Grandeur et décadence du procès » ; celle de la Faculté des lettres, par un exposé de M. René Berger, lecteur, sur « Les voix du silence dans l'œuvre de Malraux ».

M. le professeur Henri d'Espine, de l'Université de Genève, a fait, à la Faculté de théologie, une série de leçons de catéchétique et M. le D^r Théo Bovet a dirigé, pour les étudiants de cette Faculté, quelques entretiens sur la psychothérapie et sur le mariage ; M. le

professeur Léonard, de Paris, leur a parlé du rôle de la jeunesse dans la restauration du protestantisme français au XVIII^e siècle.

Les étudiants de la Faculté de droit ont entendu une leçon de M. Ismaïl Kemal Elbir, avocat à Istamboul, sur « l'application du code civil suisse en Turquie » et une autre, en commun avec la Faculté des lettres et l'École des sciences sociales et politiques, de M. R. Aron, sur « Pareto et la théorie des classes dirigeantes ».

La Faculté des lettres a entendu des leçons de M. Wrenn, professeur à Oxford, sur les origines de la culture anglo-saxonne ; de M. Demargne, de la Sorbonne, sur les fouilles de Xanthos ; de M. Etiemble, professeur à Montpellier, sur Diderot, et enfin de M. Guérout, professeur au Collège de France, sur un sujet de philosophie.

A la Faculté des sciences, des leçons ont été données par M. Sadron, professeur à Strasbourg, sur l'étude physico-chimique des acides nucléiques dans les cellules vivantes, et M. Jeanloz, de Boston, sur la biochimie du tissu conjonctif. Enfin, l'École de pharmacie a fait appel à M. le professeur Rothlin, de Bâle, qui a donné une leçon sur l'organisation du système neuro-végétatif.

Manifestations extérieures et congrès. — L'Université a participé à divers congrès tenus à Lausanne, notamment à celui des mathématiciens rhodaniens, au Symposium sur les acides aminés, organisé par M. le professeur Vannotti, au congrès de mécanique des sols et de travaux de fondation, et à celui de virologie, en l'honneur duquel une réception a été organisée. Elle s'est fait représenter par son recteur à la manifestation d'amitié italo-suisse, qui a eu lieu à Milan au début d'octobre, en témoignage de reconnaissance pour l'accueil offert aux étudiants italiens internés pendant la guerre.

CHRONIQUE DES FACULTÉS ET DES ÉCOLES QUI S'Y RATTACHENT

Faculté de théologie. — Après l'ouverture des cours, professeurs et étudiants ont passé deux jours à Crêt-Bérard. Comme les années précédentes, la Faculté a organisé la fête universitaire de Noël. Deux professeurs ont été appelés à l'étranger : M. le professeur Edmond Grin a donné, à Madrid, vingt leçons d'éthique chrétienne et M. le professeur Georges Pidoux a assumé pendant trois mois l'enseignement de l'Ancien Testament à la Faculté vaudoise de Rome.

Faculté de droit. — Le cours de droit civil comparé a été donné, durant toute l'année, par M. le professeur Guy Flattet; dès le 15 octobre 1953, il sera repris par M. le professeur François Gilliard. Le congé partiel accordé à M. le professeur Henri Zwahlen ayant été prolongé, il a été pourvu à son remplacement de la même façon que l'année dernière. Au semestre d'été 1953, M. le professeur Philippe Meylan a achevé sa trentième année d'enseignement et M. le professeur Roger Secrétan sa vingt-cinquième année. Outre divers dons en livres, un don de 5000 francs a été fait à la Faculté par un de ses docteurs *honoris causa*, la moitié de cette somme sera affectée à la bibliothèque, et l'autre moitié à des subsides pour l'impression de thèses sur des sujets d'économie politique. La Faculté s'est fait représenter à la Conférence des facultés de droit à Bâle.

Ecole des sciences sociales et politiques. — M. le professeur Jacques Secrétan, nommé directeur des bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, à Berne, a résigné ses fonctions de Président de l'Ecole pour le 1^{er} mai; M. le professeur Louis Meylan lui succède en cette qualité depuis lors; M. Albert Masnata a été nommé chargé de cours dès le 15 octobre 1952; M. Jacques Bergier succédera, dès le 15 octobre 1953, en qualité de chargé de cours, au regretté D^r Lucien Bovet, et M. Marcel Boson a été autorisé à faire un cours de privat docent. M. le professeur Jean Piaget ayant obtenu un congé pour répondre à l'appel de la Sorbonne, il a été remplacé pour son cours de psychologie, durant cette année, par M. Philippe Muller, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Ecole des hautes études commerciales. — M. Schertenleib s'est démis de ses fonctions de privat docent. M. Pierre Blanc a été autorisé à donner, dès le 15 octobre 1953, un cours en qualité de privat docent. Un licencié de l'Ecole a bénéficié d'une bourse de la Fondation Paillard pour un séjour aux Etats-Unis.

Institut de police scientifique. — L'Institut a reçu de nombreuses visites de personnalités étrangères et d'étudiants d'autres universités suisses. Plusieurs dons — entre autres diverses pièces anatomiques de M. le professeur Georges Winckler — ont enrichi ses collections.

Faculté de médecine. — Deux nouveaux privat docents ont été autorisés à enseigner dès le 15 octobre 1953: MM. Michel Dolivo (physiologie) et Pierre-Bernard Schneider (psychiatrie). La Faculté

a reçu la visite de M. le professeur Faulkner, doyen de la Faculté de médecine de Boston, et de M. le D^r Figueiredo, directeur de l'Hôpital gouvernemental de Goa (Indes portugaises). M. le professeur Pierre Decker a célébré, au mois de décembre, le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement. La Faculté a appris avec satisfaction et reconnaissance le vote par le Grand Conseil du crédit destiné à la construction de la nouvelle Ecole de médecine.

Faculté des lettres. — M. le professeur Gottfried Bohnenblust, ayant atteint la limite d'âge, a prononcé sa dernière leçon le 1^{er} juillet 1953. Pour lui succéder à la chaire de langue et littérature allemandes, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Werner Stauffacher, professeur à Saint-Gall. L'enseignement du vieil allemand sera assumé par M. Adrien Bonjour, chargé de cours. M. le professeur Pierre Schmid a remplacé partiellement M. Labhardt à l'Université de Neuchâtel. M. le professeur Paul Collart, chargé par l'UNESCO d'une mission archéologique, a obtenu un congé pour le semestre d'été ; il a été remplacé par MM. Adrien Bovy, professeur honoraire, et François Lasserre, maître au Collège classique. La bibliothèque a reçu divers dons.

Cours de vacances. — Les cours de vacances ont duré du 13 juillet au 3 octobre, suivis par 132 étudiants de plus que l'an dernier, soit 616, dont 153 Suisses et 463 étrangers. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suède, les Etats-Unis d'Amérique et la Hollande sont les pays qui fournissent les plus forts contingents d'étrangers.

Faculté des sciences. — M. Jacques de Beaumont, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire. Ayant atteint la limite d'âge après plus de quarante ans d'enseignement à la Faculté, M. le professeur Perrier est remplacé, dès le 15 octobre 1953, par M. Dominique Rivier, nommé professeur extraordinaire de physique.

M. Rodolphe Trumpy, chargé de cours, nous quitte à la suite de sa nomination en qualité de professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

M. Jean de Siebenthal a été autorisé à donner un cours d'algèbre en qualité de privat docent.

La Faculté a participé à l'élaboration, au Comptoir suisse, du pavillon scientifique « Atomes et radiations ».

Ecole de pharmacie. — Rien de particulier à signaler.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Mil neuf cent cinquante-trois restera pour l'Ecole polytechnique l'année du « Centenaire ». Elle permet de faire le point, d'accueillir de nombreux anciens élèves et invités dont les conseils et les encouragements furent très appréciés. L'année écoulée et la prochaine seront en outre caractérisées par un renouvellement profond du corps des professeurs qui modifiera et rajeunira la physionomie des conseils de l'Ecole. Le nombre des étudiants continue à progresser, ce qui aura pour effet de renforcer les exigences à l'admission et aux promotions.

Corps enseignant. — L'Ecole polytechnique a eu la douleur de perdre récemment deux professeurs en pleine activité : MM. Henri Matti et Jules Marchand.

Le 2 juillet 1953, M. Henri Matti, professeur de construction de routes et de chemins de fer, était brutalement enlevé après quelques jours de maladie, à l'âge de 51 ans. Son enseignement sera dédoublé. Ses cours ont été confiés provisoirement pour le semestre d'hiver 1953-54 à M. Georges Champrenaud, chargé de cours. Les deux nouveaux titulaires seront désignés au semestre d'été.

Le 26 novembre 1953, M. Jules Marchand, professeur de géométrie analytique et vectorielle, était à son tour frappé subitement, le jour même où il entrait dans sa 65^e année, après avoir encore donné ses cours la veille au soir. M. Jacques Fauconnier, son assistant depuis plusieurs années, a été chargé de le remplacer à titre intérimaire.

Un professeur et un chargé de cours ont démissionné :

M. Paul Fourmarier, professeur, après avoir occupé la chaire d'électrotechnique générale pendant deux semestres, a quitté Lausanne en été 1953 pour reprendre son activité à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège. Ses cours ont été provisoirement répartis entre MM. les professeurs Juillard et Dessou-lavy.

M. Rodolphe Trümpy, chargé du cours de pétrographie technique, a été nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. Il n'a pas encore été remplacé, son enseignement étant limité au semestre d'été.

Deux professeurs doivent quitter l'Ecole, atteints par la limite d'âge :

M. Charles Colombi, professeur de machines et installations thermiques et de technologie des métaux a accepté de poursuivre son enseignement une année encore pour ce qui concerne la thermodynamique et les machines thermiques. Par contre, le cours de technologie des métaux a été confié à M. Charles Maillefer, ingénieur-mécanicien diplômé et Dr ès sciences techniques de l'E. P. U. L., nommé chargé de cours.

La succession de M. le professeur Arthur Fath pose une série de problèmes touchant entre autres à l'extension du plan d'étude des ingénieurs-chimistes et a dû être étudiée avec le concours d'une commission de chimistes étrangers à l'Ecole. Cette importante question pourra vraisemblablement être résolue avant la fin de l'année académique. M. Fath a été prié de continuer ses cours durant le semestre d'hiver 1953-54.

On s'étonnera peut-être qu'un si grand nombre de successions n'aient pas été réglées plus rapidement. En fait, il devient de plus en plus difficile de trouver des ingénieurs très qualifiés qui acceptent d'abandonner de brillantes situations dans l'industrie. Afin de susciter davantage de candidatures et d'améliorer au besoin le recrutement des futurs professeurs et chargés de cours, il a été décidé, sinon d'ouvrir de véritables concours, du moins de faire paraître des annonces dans des revues techniques. Cette procédure étant nouvelle, il s'agissait d'en fixer les modalités. Il semble aujourd'hui que cette question s'achemine vers une solution satisfaisante.

Le **Conseil général** lui aussi se renouvelle. M. Charles Thévenaz, président, s'est retiré, atteint par la limite d'âge. Il était également membre du jury de l'Ecole d'architecture. Son successeur n'a pas encore été désigné.

Plan d'ensemble. — L'Ecole a eu le plaisir d'apprendre le succès des efforts de M. le chef du département en vue de lui assurer, en même temps qu'à la Faculté des sciences, les terrains nécessaires aux futures constructions envisagées par le plan d'ensemble. Le Grand Conseil, en effet, a décidé l'acquisition d'un grand terrain situé entre l'Ecole et le lac et touchant la campagne des Cèdres.

Etudiants. — Au semestre d'hiver 1952-53, le nombre des étudiants réguliers a atteint 653, soit 480 étudiants ingénieurs, 113 élèves architectes et 60 élèves du cours de mathématiques spéciales ; non compris 8 auditeurs et candidats au doctorat.

Comme d'habitude, le nombre des étudiants réguliers a diminué au semestre d'été par suite du départ des étudiants ayant obtenu

leur diplôme. Les 537 étudiants réguliers se répartissent entre 383 étudiants ingénieurs, 98 élèves architectes et 56 du cours de mathématiques spéciales. Les auditeurs et candidats au doctorat sont au nombre de 7.

L'Ecole a eu le chagrin de perdre un de ses étudiants, M. Jean Vallecard, étudiant ingénieur, décédé à Leysin.

L'Ecole d'ingénieurs a décerné au cours de l'année écoulée 61 diplômes, soit :

15 d'ingénieurs civils
11 d'ingénieurs-mécaniciens
15 d'ingénieurs-électriciens
3 d'ingénieurs-physiciens
11 d'ingénieurs-chimistes
6 de géomètres.

L'Ecole d'architecture a décerné 9 diplômes d'architecte.

Deux candidats au titre de docteur ès sciences techniques ont soutenu leur thèse avec succès. Ce sont :

M. Lucien Petermann, ingénieur-physicien E. P. U. L., qui a reçu les félicitations du jury pour sa thèse : « Détection d'ultrasons à l'aide de matières phosphorescentes », élaborée sous la direction de M. le professeur Mercier.

M. Ernest Strauss, ingénieur civil E. P. U. L., qui a présenté une thèse élaborée sous la direction de M. le professeur Panchaud, intitulée : « Etudes sur le comportement statique des voûtes autoportantes longues. »

A l'occasion de son Centenaire, l'Ecole polytechnique a conféré le grade de docteur ès sciences techniques honoris causa à douze personnalités suisses et étrangères :

M^{me} Cécile Roy-Pochon, ingénieur-conseil de la Société des lampes Visseaux, à Paris.

M. François-Michel Cahen, directeur-adjoint des études et recherches à l'Electricité de France, professeur à l'Ecole supérieure d'électricité de Paris.

M. Auguste Chevalley, ingénieur en chef de la S. A. Giovanola frères à Monthey.

M. Eric Choisy, président de la S. A. Grande Dixence, président central de la Société suisse des ingénieurs et architectes à Genève.

M. Gustavo Colonetti, professeur à l'Ecole polytechnique de Turin, président du Conseil national de la recherche en Italie, à Rome.

M. Henry Favre, professeur à l'École polytechnique fédérale à Zurich.

M. Hans Härry, directeur fédéral des mensurations cadastrales à Berne.

M. Alphonse Laverrière, architecte D. P. L. G., membre de l'Institut de France, à Lausanne.

M. André Mairesse, président central de l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, directeur, secrétaire général de la compagnie de Fives-Lille, à Paris.

M. Franz Tank, président de l'Association suisse des électriciens, professeur à l'École polytechnique fédérale, à Zurich.

M. Friedrich Tölke, professeur à l'École polytechnique de Stuttgart, directeur de l'Institut du bâtiment, à Stuttgart.

M. Arthur Wilhelm, président de la Société suisse des industries chimiques, administrateur-délégué de la S. A. Ciba, à Bâle.

Vie de l'École. — Les manifestations du Centenaire se déroulèrent dans d'excellentes conditions et dans une atmosphère d'enthousiasme.

Leur réussite fut possible grâce au concours magnifique des professeurs et assistants, du personnel de l'École, sans omettre celui des anciens élèves. Tous se dépensèrent sans compter durant de longues semaines de préparation.

Il convient aussi de rendre hommage à l'Etat de Vaud, à la ville de Lausanne, à l'Université, à la Société académique vaudoise qui apportèrent une généreuse contribution.

Les principales manifestations se déroulèrent selon le programme suivant :

Judi 11 juin : Visite des laboratoires et instituts de l'École d'ingénieurs et de l'exposition de travaux d'élèves de l'École d'architecture. Réception offerte par le Conseil d'Etat et la municipalité de Lausanne dans les salons de Mon-Repos.

Vendredi 12 juin : Cérémonie solennelle au Métropole, où cinq discours furent prononcés par :

M. Alfred Stucky, directeur de l'École,

M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes,

M. Philippe Etter, président de la Confédération,

M. Marcel Bridel, recteur de l'Université,

M. Hans Pallmann, président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

Au cours de cette cérémonie, où l'on entendit l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par M. Ernest Ansermet, quarante-sept « adresses » furent remises à l'E. P. U. L. par les délégués des Universités, Ecoles et Associations suisses et étrangères.

Après-midi, réception par le Conseil d'Etat au Château de Chillon.

Samedi 13 juin : Collation des douze doctorats honoris causa au cours d'une cérémonie académique au Théâtre municipal de Lausanne, à laquelle la Société de musique de chambre de Lausanne prêta son concours. La journée s'acheva par un dîner de 1000 couverts et un grand bal à Beaulieu.

Dimanche 14 juin : « Garden-party » organisée par les étudiants dans les jardins de l'Ecole.

Les jours suivants, plusieurs excursions et visites techniques organisées par l'Association des anciens élèves de l'Ecole réunirent de nombreux participants.

Le Centenaire de l'Ecole polytechnique fut l'occasion d'une souscription auprès des industriels et de tous ceux qui, à titre quelconque, bénéficient en Suisse de l'apport de notre institution aux sciences techniques.

La « Société vaudoise des ingénieurs et des architectes » (S. V. I. A.), désireuse de manifester sa reconnaissance à l'Ecole, a institué une bourse. Une seconde bourse a été créée par un ami de l'Ecole.

De même, la « Société vaudoise des géomètres officiels » créa un prix à l'intention des étudiants géomètres.

Grâce à l'appui de l'Université et de la Société académique vaudoise, il a été possible d'éditionner un splendide album de 356 pages contenant :

- a) des textes généraux intitulés :
- « Avant-propos », par M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat ;
 - « L'Université de Lausanne à son Ecole polytechnique », par M. Marcel Bridel, recteur de l'Université ;
 - « L'Ecole, acte de foi, œuvre de volonté », par M. Alfred Stucky, directeur de l'Ecole polytechnique ;
 - « Notice historique », par M. Maurice Paschoud, ancien élève et ancien professeur de l'Ecole ;
 - « Souvenir de l'E. P. U. L. », par M. Lucien Borel, ancien élève de l'Ecole.

- b) un chapitre consacré à l'« Enseignement », dû à la plume de plusieurs professeurs et rappelant les caractéristiques des chaires propédeutiques et celles des différentes sections de l'Ecole.
- c) des « Travaux publiés à l'occasion du Centenaire de l'Ecole », études originales dues aux professeurs et à leurs collaborateurs.

La préparation de cet ouvrage a été confiée à la « Commission des publications du Centenaire », présidée par M. le professeur Daniel Bonnard, président, avec le concours de M. le professeur Georges Bonnard, président de la « Commission des publications de l'Université ».

Les « Textes généraux » de cet ouvrage ont été réunis sous le titre « Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne 1853-1953 », pour constituer le XI^e fascicule des Publications de l'Université de Lausanne.

En outre, le « Bulletin technique de la Suisse romande » a consacré deux numéros spéciaux forts de 220 pages à des articles signés exclusivement par d'anciens élèves de l'Ecole, au nombre de quarante-sept.

Le troisième Congrès international de mécanique des sols, l'une des plus importantes manifestations scientifiques des ingénieurs du génie civil, s'est tenu en Suisse, à Zurich et à Lausanne, au mois d'août. L'Ecole assumait la responsabilité de l'organisation des travaux de Lausanne et de la séance de clôture. Deux grandes conférences y furent prononcées, l'une de M. Peltier, de Paris : « Considérations géotechniques sur la force portante des fondations de chaussée », l'autre de M. A. Stucky sur « Quelques problèmes relatifs aux fondations des grands barrages-réservoirs ».

Les conférences suivantes ont été présentées aux étudiants au cours de l'année :

M. P.-H. de Wolff, ingénieur, D^r ès sciences de Delft, traita de la « Détermination de structures par les rayons X »

M. Pierre Nussbaum, ingénieur E. P. U. L., conseiller d'organisation industrielle donna un cycle de quatre conférences sur le sujet : « L'ingénieur dans l'industrie, ses fonctions et ses responsabilités ».

Lors de la cérémonie annuelle de collation des diplômes et de réception des nouveaux étudiants, M. le professeur Charles Blanc prononça une allocution sur « Les mathématiques dans la formation de l'ingénieur ».

M. R. Annen, de la S. A. des Roulements à billes miniatures à Biemme, fit une conférence avec projections lumineuses et démonstrations intitulée : « Paliers à billes et paliers modernes ».

M. A. Langenberg, ingénieur aux P. T. T., parla de la « Téléphonie » et compléta son exposé par des démonstrations et des projections lumineuses, ainsi que par une visite de la Centrale du téléphone de Lausanne.

M. A. Comte, exposa le sujet « Relations Capital-Travail-Etat ».

Un cours d'information en cinq leçons sur les « Matières plastiques » fut organisé par les soins de la Société vaudoise des sciences naturelles : MM. Goldstein, professeur, Sadron, professeur à l'Université de Strasbourg, et Veillon, vice-directeur de la Ciba à Monthey, y prirent la parole.

Comme chaque année, les étudiants ingénieurs prirent part à des excursions et visites techniques organisées à leur intention. Ils visitèrent entre autres les deux chantiers des barrages de Mauvoisin et de la Grande Dixence, en compagnie des anciens élèves, à l'issue des manifestations du Centenaire. D'autre part, un voyage d'études en Grèce sous l'experte conduite de M. Edmond Virieux, chargé de cours, permit aux élèves architectes d'élargir leur horizon.

ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ

Elèves. — Durant l'année scolaire 1952-53, 123 élèves ont fréquenté les cours (129 en 1952), soit 35 Vaudois, 56 Confédérés et 32 étrangers (49 jeunes gens et 74 jeunes filles). Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 61 et 62 élèves n'ont suivi qu'un certain nombre de cours. A ce nombre, il faut ajouter encore une centaine d'élèves de l'Ecole d'architecture.

Direction et enseignement. — En juin 1953, nous avons eu le chagrin d'enregistrer le décès de M. Marcel Poncet, maître de dessin et de peinture. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Jacques Berger, artiste-peintre.

Certificats et diplômes. — Fin juin, l'Ecole a décerné : 2 brevets de maître de dessin ; 1 certificat d'études générales (Beaux-Arts) ; 2 diplômes d'artiste-décorateur ; 3 diplômes de dessinateur de mode ; 10 certificats d'art appliqué et 1 certificat dessin de mode. En outre, un élève a subi avec succès les épreuves de première session pour l'obtention du brevet de maître de dessin.

Concours de vacances. — 12 concurrents y ont pris part et 8 ont été récompensés par des prix en espèces.

Bibliothèque. — Des achats continuent à augmenter le nombre des volumes de celle-ci.

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.
303 8. Enseignement professionnel	
281 Subventions fédérales	
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant	
811 Subventions fédérales	
812 Subventions cantonales	
304 Enseignement supérieur et des cultes	
304 1. Université	
121 Loyers	
177 Ecolages, finances de cours et d'examens	
242 Remboursement de rétributions du personnel	
243 Remboursement de prestations sociales	
252 Remboursement sur frais divers et taxes	
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie	
281 Subventions fédérales	
283 Autres subventions	
331 Amortissements sur dépenses hors budget	
341 Versement au fonds bourses d'études	
421 Traitements au personnel régulier	
422 Traitements au personnel occasionnel	43,500
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur	15,000
427 Allocations pour enfants	5,200
428 Allocations complémentaires	15,500
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	15,200
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	11,100
434 Prime assurance contre les accidents	2,500
435 Autres prestations sociales	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	
441 Indemnités diverses	
444 Indemnités pour prestations diverses	
511 Fournitures, impressions, reliure	

tions
ment.

Budget 1953		Comptes 1953		Comptes 1952	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
2,400	45,400	2,339.—	45,292.50	1,935	107,711
2,400		2,339.—		1,935	
	—		—		65,810
	2,400		2,339.—		1,935
	43,000		42,953.50		39,966
669,640	4,220,990	718,315.25	4,238,670.49	695,852	4,083,640
500		180.—		300	4083637
580,000		621,727.90		600,122	
24,980		29,291.70		28,771	
—		2,006.05		—	
800		993.75		1,197	
35,000		34,412.85		35,556	
17,860		19,203.—		19,106	
10,500		10,500.—		10,800	
	60,150		60,150.—√		28,650
	24,000		24,000.—√		12,575
	661,500		603,435.25√		614,574
3,500	318,900		339,085.80√		333,273
5,000	1,451,000		1,465,556.50√		1,412,111
5,200	53,400		57,046.25√		53,932
5,500	716,300		734,033.20√		711,804
5,200	58,000		70,047.05√		54,060
1,100	90,200		97,915.80√		86,781
2,500	1,400		3,730.50√		—
	2,000		1,500.—√		4,300
	64,000		62,260.70√		60,343
	7,000		5,399.30		6,864
	200		—		170
	77,400		73,201.15√		75,704

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.
512 Frais d'insertions	
513 Mobilier et machines de bureau	1,000
515 Livres, journaux, périodiques, divers	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,500
522 Taxes postales	
527 Frais généraux divers	950
531 Indemnités et frais des commissions	
612 Entretien des immeubles	
613 Loyers	
614 Entretien des locaux	
615 Eau, gaz, électricité	
616 Chauffage	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	10,330
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	24,375
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	
711 Autres dépenses	
812 Subventions cantonales	
 304 2. Bibliothèque et archives cantonales	
141 Versements par des fonds spéciaux	20,000
242 Remboursement de rétributions du personnel	
252 Remboursement sur frais divers et taxes	
331 Amortissement sur dépenses hors budget	5,000
421 Traitements au personnel régulier	
422 Traitements au personnel occasionnel	1,200
427 Allocations pour enfants	
428 Allocations complémentaires	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	2,600
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.	
443 Vacations et débours	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	

s t.	Budget 1953		Comptes 1953		Comptes 1952	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		10,950		8,003.—✓		8,670
0		19,780		15,858.95✓		19,606
		350		304.35✓		265
0		19,000		21,482.—✓		18,557
		500		500.—✓		500
0		13,600		10,217.20		7,652
		8,000		7,975.60✓		6,977
		2,000		1,445.—✓		5,954
		65,950		64,468.—✓		64,468
		7,000		5,687.45✓		6,145
		600		534.16✓		—
		3,500		3,002.85✓		3,303
0		14,810		22,437.40✓		27,567
5		243,050		261,725.28✓		228,949
		950		864.55		124
		28,000		27,927.05✓		28,302
		13,200		4,876.15✓		7,507
		184,300		184,000.—✓		193,950
	100	397,450	20,000.—	424,110.95	1,200	380,072
	—		20,000.—		—	
	—		—		1,200	
	100		—		—	
		—		5,000.—		—
		147,200		143,759.40		141,480
		46,400		45,354.45		51,034
		3,600		3,600.—		3,780
		64,600		63,635.40		63,931
		15,000		17,419.50		13,538
		5,400		5,118.20		5,205
		1,200		1,017.25		858
		400		400.—		399

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.
511 Fournitures, impressions, reliure	
512 Frais d'insertions	
513 Mobilier et machines de bureau	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	
612 Entretien des immeubles	
613 Loyers	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	
616 Chauffage	
621 Mobilier d'exploitation	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	30,000
812 Subventions cantonales	
304 3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué	
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens	
242 Remboursement de rétributions du personnel	
252 Remboursement sur frais divers et taxes	
281 Subventions fédérales	
283 Autres subventions	
341 Versements aux fonds spéciaux	
421 Traitements au personnel régulier	
422 Traitements au personnel occasionnel	6,000
427 Allocations pour enfants	1,400
428 Allocations complémentaires	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	1,900
435 Autres prestations sociales	—
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	
443 Vacations et débours	
511 Fournitures, impressions, reliure	760
512 Frais d'insertions	
513 Mobilier et machines de bureau	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,200

Recot

43

18

22

2

Budget 1953		Comptes 1953		Comptes 1952	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	51,400		51,354.50		49,808
	500		1,060.30		—
	3,300		1,981.45		3,162
	800		714.05		727
	—		—		—
	17,200		17,200.—		17,200
	1,500		1,510.20		1,448
	1,200		1,135.50		1,169
	18,300		14,694.70		7,137
	15,000		44,706.05		14,996
	4,450		4,450.—		4,200
43,150	564,410	37,937.05	563,500.41	54,260	575,147
18,000		14,016.—		15,723	
250		583.45		3,250	
200		87.60		30	
22,000		20,550.—		32,557	
2,700		2,700.—		2,700	
	100,000		100,000.—		100,000
	142,300		137,791.25		132,753
	99,220		101,302.35		105,649
	9,600		10,860.—		9,269
	81,000		77,023.55		78,995
	13,900		15,816.—		13,372
	—		1,900.—		350
	6,650		6,178.75		5,895
	1,700		1,572.45		1,659
	8,200		7,441.—		6,737
	1,000		1,027.65		786
	2,050		1,369.05		1,584
	2,300		3,435.40		2,818

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.	Recot
527 Frais généraux divers		
531 Indemnités et frais des commissions		
613 Loyers		
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	1,200	
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
811 Subventions fédérales		
812 Subventions cantonales	5,000	
304 4. Cultes		9
121 Loyers		—
242 Remboursement de la commune de Lausanne		6
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		2
283 Autres subventions		—
421 Traitements au personnel régulier		
425 Traitements des membres du corps pastoral		
427 Allocations pour enfants	2,900	
428 Allocations complémentaires	6,000	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite		
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	20,000	
435 Autres prestations sociales	5,150	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	10,360	
441 Indemnités diverses	2,000	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	1,000	
511 Fournitures, impressions, reliure		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
531 Indemnités et frais des commissions		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement		
812 Subventions cantonales	166,300	

Locations plément.	Budget 1953		Comptes 1953		Comptes 1952	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		1,000		21.85		1,000
		400		204.30		390
		4,400		4,400.—		4,400
		2,840		2,128.25		2,215
1,200		5,200		5,747.40		6,243
		5,050		4,117.15		3,770
		44,600		44,264.01		39,422
		12,000		9,920.—		24,502
5,000		21,000		26,980.—		33,335
	9,000	3,392,150	12,418.65	3,521,273.55	6,997	3,271,565
	—		3,679.50		4,199	
	6,500		6,685.—		—	
	2,500		2,054.15		2,798	
	—		—		—	
		6,500		6,499.80		6,500
		2,082,700		2,035,276.—		2,014,455
2,900		119,100		117,135.—		116,242
6,000		734,830		724,982.80		722,997
		620		600.60		600
20,000		185,000		205,010.35		176,129
5,150		3,000		8,150.—		13,576
10,360		59,000		66,864.50		55,381
2,000		9,000		9,610.55		9,746
1,000		11,700		8,682.90		10,961
		8,100		6,820.—		6,716
		200		207.—		210
		1,000		1,000.—		200
		50,000		43,064.05		40,759
		300		—		298
36,300		121,100		287,370.—		96,795

30 Départ. de l'Instruction publique et des Cultes		Allocations supplém.		Rece
		Recettes	Dépenses	
Récapitulation				
301	Administration générale		7,000	
302	Enseignement primaire			
	1. Frais divers pour l'Instruction	950	50,950	950
	2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire	20,000		70
	3. Cours d'éducation civique			-
	4. Enseignement ménager			191
	5. Internats ménagers	5,165	1,000	34
	6. Orientation professionnelle			10
	7. Institut des sourds-muets et enseignement aux anormaux	670	6,170	104
303	Enseignement secondaire			
	1. Recettes et dépenses générales		5,700	13
	2. Gymnases classique et scientifique		7,150	42
	3. Collège classique cantonal		1,660	52
	4. Collège scientifique cantonal		6,473	41
	5. Ecole de commerce et d'administration		20,072	250
	6. Collèges communaux et écoles supérieures			51
	7. Ecoles normales		7,400	142
	8. Enseignement professionnel			2
304	Enseignement supérieur et cultes			
	1. Université		147,155	669
	2. Bibliothèque et archives cantonales	20,000	38,800	
	3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole de dessin		17,460	43
	4. Cultes		213,710	9
	Totaux	46,785	530,640	2,683
	Excédent des dépenses sur les recettes	483,855	—	20,827
	Sommes égales	530,640	530,640	23,511

ent.	Budget 1953		Comptes 1953		Comptes 1952	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
7,000	4,500	407,300	4,588.85	399,989.85	1,655	2,508,744
0,950	952,533	8,456,365	1,013,552.22	8,080,172.75	1,017,190	8,107,639
	70,000	150,000	85,064.05	170,972.20	54,048	180,475
	—	96,800	—	77,052.36	—	79,455
	191,000	499,400	179,524.—	487,816.76	172,810	480,975
1,000	34,000	95,400	38,623.35	94,042.12	41,506	90,858
	10,100	32,200	9,560.—	29,911.30	9,513	33,175
3,170	104,100	234,075	108,598.75	223,528.27	104,390	203,507
5,700	13,800	137,800	14,576.50	123,794.75	20,921	140,856
1,150	42,000	434,350	45,919.—	420,464.96	43,586	421,172
660	52,000	687,850	53,200.—	685,744.10	55,000	658,353
4,473	41,000	601,800	29,653.—	582,880.16	44,483	575,577
1,072	250,000	1,030,750	255,558.90	1,044,260.05	256,931	1,022,683
	51,500	1,364,100	51,026.05	1,352,499.10	50,868	1,344,307
400	142,800	662,600	139,638.50	664,109.62	132,640	657,831
	2,400	45,400	2,339.—	45,292.50	1,935	107,711
155	669,640	4,220,990	718,315.25	4,238,670.49	695,852	4,083,640
800	100	397,450	20,000.—	424,110.95	1,200	380,072
460	43,150	564,410	37,937.05	563,500.41	54,260	575,147
710	9,000	3,392,150	12,418.65	3,521,273.55	6,997	3,271,565
640	2,683,623	23,511,190	2,820,093.12	23,230,086.25	2,765,791	24,923,753
-	20,827,567	—	20,409,993.13	—	22,157,962	—
640	23,511,190	23,511,190	23,230,086.25	23,230,086.25	24,923,753	24,923,753

Résumé du compte général pour

DÉPARTEMENTS	Allocations supplément.		Rec
	Recettes	Dépenses	
Finances	90,000	160,440	77,74
Justice et police	169,500	302,135	4,67
Instruction publique et cultes	46,785	530,640	2,68
Intérieur	3,237,590	3,571,920	9,87
Agriculture, industrie et commerce	1,420,654	1,445,259	10,28
Militaire	38,500	43,220	4,77
Travaux publics	487,940	1,408,550	13,38
Totaux . .	5,490,969	7,462,164	123,47
Excédent des dépenses sur les recettes	1,971,195	—	7,57
Excédent des recettes sur les dépenses			
Sommes égales . .	7,462,164	7,462,164	130,97

général pour l'année 1953

nt. ses	Budget 1953		Comptes 1953		Comptes 1952	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
440	77,744,760	23,005,045	89,236,031.18	22,615,413.95	78,980,446	18,993,382
135	4,671,551	12,800,419	5,081,833.77	12,369,301.27	4,956,757	12,654,650
640	2,683,623	23,511,190	2,820,093.12	23,230,086.25	2,765,791	24,923,753
920	9,876,194	25,681,223	14,121,318.40	29,067,570.34	11,326,123	25,379,428
259	10,284,752	22,274,820	11,349,514.19	22,337,128.56	10,467,642	21,100,601
220	4,773,980	5,021,125	4,182,808.94	4,349,883.15	4,504,299	4,719,651
550	13,386,390	18,645,667	14,166,215.69	19,861,264.02	12,550,343	18,259,667
164	123,421,250	130,939,489	140,957,815.29	133,830,647.54	125,551,405	126,031,135
-	7,518,239	---	---	7,127,167.75	479,730	---
164	130,939,489	130,939,489	140,957,815.29	140,957,815.29	126,031,135	126,031,135